

## Changement de fac et redoublement ou ajac

Par **vicoco**, le **26/09/2015** à **14:22**

Bonjour, je suis étudiante en L1 à assas

je viens d'avoir les résultats des rattrapages j'ai tout validé sauf 2 matières (bloc de fonda) du 1er semestre.

Les procédures d'ajac étant différentes à assas, je ne peux pas passer en L2.

J'ai donc plusieurs questions:

- est il possible de passer en ajac dans une autre fac?
- est il possible de redoubler dans une autre fac? (avec mes 2 matières)
- est il possible de s'inscrire en L2 au second semestre?

Tout cela sachant que ces deux matières sont droit constit et civil (donc on l'on peut trouver facilement des équivalences dans d'autres facs je pense)

Je vous remercie d'avance pour vos réponses, en espérant qu'elles puissent m'éclairer..

Par **antmar**, le **26/09/2015** à **20:22**

Aucune faculté n'acceptera de vous faire passer ajac en L2, puisque ce régime dépend de chaque université.

Quand à redoubler dans une autre faculté, cela revient à s'inscrire en L1 ailleurs puisque vous ne pourrez pas passer simplement 2 matières dans une autre université. Un 26 septembre il va probablement falloir postuler en L1 dans toute la région parisienne et pas simplement à P1/P5.

Je ne crois pas qu'il soit possible de s'inscrire en L2 au second semestre, ce serait complètement illogique.

Pourquoi ne pas tout simplement redoubler votre L1 à Assas ?